



AGRIBIO 06



ALPES-MARITIMES
(06)

HOMEOPATHIE VÉTÉRINAIRE – INTERETS ET LIMITES A SON USAGE EN ELEVAGE BIOLOGIQUE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Connaitre les grands principes de l'homéopathie, ses avantages, ses limites
Savoir trouver le remède homéopathique adapté par l'identification des symptômes de l'animal

CONTENU

Jour 1 :

Présentation des principes de base sur lesquels se fonde l'homéopathie
Avantages et limites de l'homéopathie
Observation des symptômes présentés par l'animal malade
Choix des symptômes les plus caractéristiques pour aller vers le remède homéopathique adéquat

Jour 2 :

Répertorisation et matière médicale pour déterminer le remède à utiliser
Exercice concret de recherche des symptômes caractéristiques et recherche du remède adapté
Exercices à partir d'étude de cas présentés par les stagiaires et/ou l'intervenant

Jour 3 :

Présentation de remède d'usage courant
Constitution d'une trousse d'intervention permettant une utilisation directe des remèdes utilisés
Etude de cas cliniques
Exercices à partir d'études de cas présentés par les stagiaires suite aux applications dans leur exploitation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS MATÉRIELS

Modalités pédagogiques :

- Apport théorique en salle : Exposé, diapositives, photos
- Echanges entre les participants et l'intervenant
- Travaux pratiques
- QCM d'évaluation des acquis et des compétences en fin de formation

Moyens matériels :

Vidéoprojecteur, paperboard, feutres
Pas de matériel spécifique requis pour le stagiaire

INFOS PRATIQUES

Lieu : Puget-Théniers

Date : lundi 8 et mardi 9 décembre 2025 et mardi 6 janvier 2026

Durée : 21 heures

Horaires : 9h00 - 17h00

Repas : tiré du sac

Intervenant(s) : Claire MARTIN (GIE zone verte)

Responsable de formation : Lorena FIORUCCI

(Agribio06), animatrice conseillère en agroécologie et futurs bio, agribio06.lorena@bio-provence.org // 06 64 42 07 97

Public : Agriculteurs installés et porteurs de projet

Prérequis : Aucun

Tarif :

Prise en charge à 100 % par les fonds VIVEA
420 € pour les stagiaires non éligibles à VIVEA et non adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.
380 € pour les stagiaires non éligibles VIVEA et adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.

Validation de la formation : Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

Modalité d'évaluation : A la fin : évaluation des acquis et de la satisfaction.

Besoin de vous faire REMPLACER ?

Contactez votre service de remplacement !

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Date limite d'inscription :** 04/12/2025
- **Inscription** via le formulaire [ICI](#)
- **Conditions Générales des Services** (CGS) à lire [ICI](#)
- **Nombre de stagiaires :** maximum de 15
- **Délais d'annulation :** le stagiaire peut annuler jusqu'à 14 jours avant le début de la formation (détail dans les [CGS](#)). Agribio06 se réserve le droit d'annuler une formation jusqu'à 3 jours ouvrés avant son début initialement prévu.
- **Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.**

Indicateurs spécifiques sur les formations en productions animale en 2024 :

Nombre de participants total : 9 (1 formation)

Taux de satisfaction : 96,8 %